

A.G INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social :
31 rue chevalier Paul
83000 TOULON
813 138 401 RCS TOULON

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
DU 13 SEPTEMBRE 2025**

Le treize septembre deux mille vingt-cinq à neuf heures, au siège social,

Madame BARTOLO Vanessa,
Demeurent 200 avenue roumanille 13600 La Ciotat,

Associé unique de la Société **A.G INVEST**,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Madame BARTOLO Vanessa, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 6 768 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 768 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Autres réserves ».

Ainsi, après affectation, les capitaux propres se présentent ainsi :

↳ Capital social	5 000 €
↳ Réserve légale	500 €
↳ Autres réserves	131 163 €
	136 663€

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir un compte courant dans la société présentant un solde créditeur d'un montant de 6909.00 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Madame BARTOLO Vanessa

A/C Invest
31 rue chevalier paul 83000 Toulon
siret: 81313840150035

SASU G.A.V.J FAMILY

31 Rue Chevalier Paul

83000 TOULON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du siège social						
SASU G.A.V.J FAMILY												
SIRET						81313840100035						
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement						
31 Rue Chevalier Paul												
83000 TOULON												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées				SOINS DE BEAUTE				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%		7 962		Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)				
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐		
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies		☐		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐						Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %												
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4												
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre												
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :												
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre												
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :												
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :												
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisé								
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :								
SAS EXPERTISE CHOIX B				9 AVENUE DU RHIN								
				54520 LAXOU								
				Tél : 03 83 93 16 20				Tél :				
OGA/OMGA				Viseur conventionné				(Cocher la case correspondante)				
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date :				Lieu :				
N° d'agrément :				Qualité et nom du signataire :				Signature :				
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire :								

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SASU G.A.V.J FAMILY
30092024

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)		
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)		
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)		
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)		
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)		
	(f)		
	(g)		
	(h)		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)		
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASUG.A.V.J FAMILY**
et Date de clôture de l'exercice **30092024**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 31 Rue Chevalier Paul 83000 TOULON			Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 81313840100035			Néant ☐ *				
			Exercice N, clos le, 30092024				
			N-1 30092023				
			Brut 1				
			Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	61	(61)	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	656	11 003	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations		BB	BC			
	Autres titres immobilisés		BD	BE			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	30	30	
TOTAL (II)		BJ	BK	11 688	717		
				10 972	25 064		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 499	2 693	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	138 645	126 021		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)		CJ	CK	144 144	128 714	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	155 832	717		
				155 115	153 778		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	30	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SASU G.A.V.J FAMILY			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)		DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	124 395	79 671
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	6 768	44 724
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	136 663	129 895
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	6 909	6 409
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 889	2 889
	Dettes fiscales et sociales		DY	8 654	14 584
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	18 452	23 882	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	155 115	153 778	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 452	23 882
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			313		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG		FH		FI		37 568			
		FJ		FK		FL		37 881			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	5 783				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ	1				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 784	37 881			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT		15 781			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		4 536			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		1 045			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 594	30 508			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	18	1 021			
	Salaires et traitements *					FY		33 084			
	Charges sociales (10)					FZ		9 942			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	4 830	10 545			
						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)					GE		246			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 443	106 709		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(1 659)	(68 829)		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH				
Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		3 637			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU		3 637			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(3 637)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 659)	(72 465)			

Désignation de l'entreprise SASUG.A.V.J FAMILY										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	642		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	29 900	256 300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		18 652	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	30 542	274 952	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	20 920	10 946	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		139 692	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	20 920	150 639	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	9 621	124 313	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 194	7 124	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	36 325	312 833	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	29 557	268 109	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	6 768	44 724	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G			
										HP		3 885	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K			
										HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		245	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9											
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels												
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SASU G.A.V.J FAMILY**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	28 900	KZ		LA	11 658
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	28 900	LO		LP	11 658
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	30	1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	30	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	28 930	ØH		ØJ	11 658
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4			
				1	2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN		MO			
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	11 658	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III			IY	NG	NH	11 658	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW			
	Autres participations			IØ	ØX	ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	30	2G			
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	30	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	11 688	ØM			

Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	61	QA		QB		QC	61
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	3 805	QI	4 830	QJ	7 980	QK	656
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	3 866	QV	4 830	QW	7 980	QX	717
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	3 866	ØP	4 830	ØQ	7 980	ØR	717

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	30	UV	30	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	9		9				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 242		5 242				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	248		248				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	5 529	VU	5 529	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	114		114						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 889		2 889						
Personnel et comptes rattachés		8C	545		545						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 076		6 076						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 368		1 368					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	42		42					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	624		624					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6 795		6 795						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	18 452	VZ	18 452						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		6 795			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SASUG.A.V.J FAMILY										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30092024	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 6 768	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7 1 194		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			
Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR 7 962			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
	Majoration d'amortissement *										WZ		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF	
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB		
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB		Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)								XI 7 962					
Déficit (II moins I)										XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN 7 962		XO 0			

Désignation de l'entreprise		SASU G.A.V.J FAMILY		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	(2 843)	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	(2 843)	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	(2 843)	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY												Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	44 724			ZD	44 724								
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE									
						ZF									
	TOTAL I	ØF	44 724			TOTAL II	ZH	44 724							
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)															
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
												Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT		1 132		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ		4 943		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 622	4 127		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	973	20 307		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	2 594	30 508		
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW		106	
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	18	915	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	18	1 021	
										YY		7 534			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YZ	475	4 149		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations														
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *										ØB				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)		ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL							
			Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO							
			Plus-values à 19%		JP	Imputations		JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...	28 900		7 980	20 920	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	29 900	8 980	8 980			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			8 980				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SASU G.A.V.J FAMILY**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY Néant ☐ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du					
dernier					
exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU G.A.V.J FAMILY		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102023		et clos le : 30092024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	5 783	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	5 784	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 594	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 594	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	3 189
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/9/2/0/2/4/

N° SIRET 8/1/3/1/3/8/4/0/1/0/0/0/3/5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU G.A.V.J FAMILY

ADRESSE (voie) 31 Rue Chevalier Paul

CODE POSTAL 83000 VILLE TOULON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 5 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique BARTOLO Prénom(s) VANESSA
Nom marital BARTOLO % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5 000
Naissance : Date 22061987 N° département 83 Commune TOULON Pays FRANCE
Adresse : N° 200 Voie AVENUE JOSEPH ROUMANILLE
Code postal 13600 Commune LA CIOTAT Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|9|2|0|2|4|

N° SIRET

8|1|3|1|3|8|4|0|1|0|0|0|3|5|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU G.A.V.J FAMILY

ADRESSE (voie) 31 Rue Chevalier Paul

CODE POSTAL

83000

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.G INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social :

31 rue chevalier Paul

83000 Toulon

813 138 401 RCS Toulon

DECISIONS DES ASSOCIES

DU 13 SEPTEMBRE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION

Il est proposé à l'associé unique d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 768 euros de la manière suivante :

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 768 euros de la manière suivante :

Ainsi, après affectation, les capitaux propres se présentent ainsi :

↳ Capital social	5 000 €
↳ Réserve légale	500 €
↳ Autres reserves	131 163 €
	136 663 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président

A.G Invest
31 rue chevalier paul 83000 Toulon
siret: 813138401000135

A.G INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social :
31 rue chevalier Paul
83000 TOULON
813 138 401 RCS Toulon

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Me BARTOLO Vanessa, associé unique et Président de la Société A.G INVEST a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2024 sont les suivants : Poursuite de notre activité.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30 septembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement.

La société n'a entrepris aucune opération particulière dans ce domaine au cours de l'exercice.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros.

Le montant des subventions s'élève à 0 euros

Le montant des autres produits s'élève à 0 euros

Les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 0 euros.

Le montant des achats et variations de stock s'élève à 0 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 594 euros.

UB

Le montant des impôts et taxes s'élève à 18 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 0 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4 830 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 7 443 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (1 659) euros.

Le montant des charges financières s'élève à 0 euros.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à 0 euros.

Le montant des produits exceptionnels s'élève à 30 542 euros.

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 20 920 euros.

Le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice à 9 621 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 se solde par un bénéfice de 6 768 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 768 euros de la manière suivante :

Ainsi, après affectation, les capitaux propres se présentent ainsi :

↳ Capital social	5 000 €
↳ Réserve légale	500 €
↳ Autres réserves	131 163 €
	136 663€

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VB

CONVENTIONS REGLEMENTEES

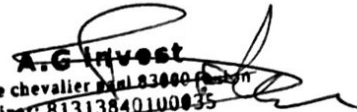
En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Président et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique : un compte courant dans la société présentant un solde créditeur d'un montant de 6909.00 euros.

Fait à La Ciotat

Le 13 septembre 2025

La Présidente

Me Vanessa BARTOLO


A.G. Invest
31 rue Chevalier Paul 83400 La Ciotat
SIREN: 81313840100035

SASU G.A.V.J FAMILY

31 Rue Chevalier Paul

83000 TOULON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

SASU G.A.V.J FAMILY

31 Rue Chevalier Paul

83000 TOULON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Détail de l'Actif

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	10 971,55	7,07	25 063,83	16,30	(14 092,28)	-56,23
Installations techniques, matériel et outillage	(61,00)	-0,04	(61,00)	-0,04		
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	(61,00)	-0,04	(61,00)	-0,04		
Autres immobilisations corporelles	11 002,55	7,09	25 094,83	16,32	(14 092,28)	-56,16
MATERIEL DE TRANSPORT	11 658,33	7,52	28 900,00	18,79	(17 241,67)	-59,66
Compte n° 281820	3 149,39	2,03			3 149,39	
AMORT MATERIEL TRANSPORT	(3 805,17)	-2,45	(3 805,17)	-2,47		
Autres immobilisations financières	30,00	0,02	30,00	0,02		
DEPOT ET CAUTIONNEMENTS VERSES	30,00	0,02	30,00	0,02		
TOTAL III - Actif Circulant NET	144 143,78	92,93	128 713,67	83,70	15 430,11	11,99
Autres créances	5 499,28	3,55	2 692,61	1,75	2 806,67	104,24
Collectif fournisseurs débiteurs	248,00	0,16	248,00	0,16		
ORGANISME MUTUELLE/PREV MMA	9,03	0,01	9,03	0,01		
Credit tva à reporter	4 323,00	2,79	1 600,00	1,04	2 723,00	170,19
TVA déductible à régulariser	919,25	0,59	835,58	0,54	83,67	10,01
Disponibilités	138 644,50	89,38	126 021,06	81,95	12 623,44	10,02
Banque Populaire Méditerranée	138 459,88	89,26	125 836,44	81,83	12 623,44	10,03
CAISSE	184,62	0,12	184,62	0,12		
TOTAL DUBILAN ACTIF	155 115,33	100,00	153 777,50	100,00	1 337,83	0,87

Détail du Passif

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	136 663,18	88,10	129 895,35	84,47	6 767,83	5,21
Capital Social ou individuel	5 000,00	3,22	5 000,00	3,25		
CAPITAL	5 000,00	3,22	5 000,00	3,25		
Réserve légale	500,00	0,32	500,00	0,33		
RESERVE LEGALE	500,00	0,32	500,00	0,33		
Autres réserves	124 395,35	80,20	79 671,36	51,81	44 723,99	56,14
AUTRES RESERVES	124 395,35	80,20	79 671,36	51,81	44 723,99	56,14
Résultat de l'exercice	6 767,83	4,36	44 723,99	29,08	(37 956,16)	-84,87
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	18 452,15	11,90	23 882,15	15,53	(5 430,00)	-22,74
Emprunts et dettes financières divers	6 908,58	4,45	6 408,58	4,17	500,00	7,80
Dépôts et cautionnements reçus	113,72	0,07	113,72	0,07		
Compte courant d'associé	500,00	0,32			500,00	
COMPTE COURANT MME BARTOLO	6 294,86	4,06	6 294,86	4,09		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 889,11	1,86	2 889,11	1,88		
Collectif fournisseurs créditeurs	2 889,11	1,86	2 889,11	1,88		
Dettes fiscales et sociales	8 654,46	5,58	14 584,46	9,48	(5 930,00)	-40,66
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	544,69	0,35	544,69	0,35		
URSSAF	3 026,55	1,95	3 026,55	1,97		
Compte n°437000	1,70		1,70			
COTISATIONS AG2R RETRAITE	2 345,55	1,51	2 345,55	1,53		
COTISATION APICIL PREVOYANCE	63,30	0,04	63,30	0,04		
AG2R PREVOYANCE GAVJ II (TUP)	223,11	0,14	223,11	0,15		
ORGANISME RETRAITE COMPLEMENT	251,37	0,16	251,37	0,16		
AG2R RETRAITE GAVJ II (SPA)	164,06	0,11	164,06	0,11		
Etat-impôts sur bénéfice	1 194,00	0,77	7 124,00	4,63	(5 930,00)	-83,24
ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	174,00	0,11	174,00	0,11		
TVA collectée à régulariser	42,18	0,03	42,18	0,03		
Autres impôts, taxes, versements assimilés	153,95	0,10	153,95	0,10		
ETAT CHARGES A PAYER	470,00	0,30	470,00	0,31		
TOTAL DU BILAN PASSIF	155 115,33	100,00	153 777,50	100,00	1 337,83	0,87

Compte de Résultat		30/09/2024		30/09/2023	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			313	0,83
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)			37 568	99,17
	Montant net du chiffre d'affaires			37 881	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	5 783			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits	1			
	Total des produits d'exploitation	5 784		37 881	100,00
	Achats de marchandises				
	Variation de stock			15 781	41,66
PRODUITS FINANCIERS	Achats de matières et autres approvisionnements			4 536	11,97
	Variation de stock			1 045	2,76
	Autres achats et charges externes	2 594		30 508	80,54
	Impôts, taxes et versements assimilés	18		1 021	2,70
	Salaires et traitements			33 084	87,34
	Charges sociales du personnel			9 942	26,25
CHARGES FINANCIERES	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 830		10 545	27,84
	Autres charges			246	0,65
	Total des charges d'exploitation	7 443		106 709	281,70
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 659)		(68 829)	-181,70
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
PRODUITS FINANCIERS	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)			3 637	9,60
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	Total des charges financières			3 637	9,60
	RESULTAT FINANCIER			(3 637)	-9,60
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 659)		(72 465)	-191,30
	Total des produits exceptionnels	30 542		274 952	725,83
	Total des charges exceptionnelles	20 920		150 639	397,66
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 621		124 313	328,17
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	</				

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES			37 881	100,00	(37 881)	-100,0
Ventes de marchandises			313	0,83	(313)	-100,0
- Achats de marchandises			15 781	N/S	(15 781)	-100,0
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)			(15 468)	N/S	15 468	-100,0
Production vendue			37 568	99,17	(37 568)	-100,0
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE			37 568	99,17	(37 568)	-100,0
- Achats stockés approvisionnement			4 536	12,07	(4 536)	-100,0
- Variation des stocks et approvisionnement			1 045	2,78	(1 045)	-100,0
- Achats de sous-traitance directe			1 132	3,01	(1 132)	-100,0
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)			30 855	82,13	(30 855)	-100,0
MARGES (Commerciale + Production)			15 387	40,62	(15 387)	-100,0
- Achats non stockés (c)			4 551	12,01	(4 551)	-100,0
- Autres charges externes (c)	2 594		24 826	65,54	(22 231)	-89,55
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	2 594		36 089	95,27	(33 495)	-92,81
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(2 594)		(13 989)	-36,93	11 395	81,45
+ Subventions d'exploitation	5 783				5 783	
- Impôts, taxes sur rémunérations	18		335	0,89	(317)	-94,59
- Autres impôts et taxes			686	1,81	(686)	-100,0
- Salaires et traitements			33 084	87,34	(33 084)	-100,0
- Charges sociales			9 942	26,25	(9 942)	-100,0
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 170		(58 037)	-153,2	61 207	105,46
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1				1	
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	4 830		10 545	27,84	(5 715)	-54,20
- Autres charges de gestion courante			246	0,65	(246)	-100,0
RÉSULTAT EXPLOITATION	(1 659)		(68 829)	-181,7	67 169	97,59
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			3 637	9,60	(3 637)	-100,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(1 659)		(72 465)	-191,3	70 806	97,71
Produits exceptionnels	30 542		274 952	725,83	(244 410)	-88,89
- Charges exceptionnelles	20 920		150 639	397,66	(129 718)	-86,11
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 621		124 313	328,17	(114 692)	-92,26
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	1 194		7 124	18,81	(5 930)	-83,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	6 768		44 724	118,06	(37 956)	-84,87

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires			37 880,94	100,00	(37 880,94)	-100,00
Ventes de marchandises			313,41	0,83	(313,41)	-100,00
VENTES DE MARCHANDISES			313,41	0,83	(313,41)	-100,00
Variation de stocks de marchandises			15 780,96	N/S	(15 780,96)	-100,00
VARIATION STOCK MSES			15 780,96	N/S	(15 780,96)	-100,00
Marge commerciale			(15 467,55)	N/S	15 467,55	100,00
Production vendue Services			37 567,53	99,17	(37 567,53)	-100,00
PRESTATIONS DE SERVICES			37 567,53	99,17	(37 567,53)	-100,00
Production de l'exercice			37 567,53	99,17	(37 567,53)	-100,00
Achats stockés approvisionnement			4 536,08	11,97	(4 536,08)	-100,00
ACHATS STOCKES MATIERES PREM			4 536,08	11,97	(4 536,08)	-100,00
Variation de stocks approvisionnements			1 045,09	2,76	(1 045,09)	-100,00
Variation de stocks approvisionnements			1 045,09	2,76	(1 045,09)	-100,00
Achats de sous-traitance			1 131,50	2,99	(1 131,50)	-100,00
ACHATS PRESTATIONS			1 131,50	2,99	(1 131,50)	-100,00
Marge brute de production			30 854,86	81,45	(30 854,86)	-100,00
Production de l'exercice + Marge commerciale			22 099,98	58,34	(22 099,98)	-100,00
Achats non stockés matières et fournitures			4 550,85	12,01	(4 550,85)	-100,00
FOURNITURES NON STOCK EAU EDF			2 493,97	6,58	(2 493,97)	-100,00
Carburants			158,45	0,42	(158,45)	-100,00
FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS			1 898,43	5,01	(1 898,43)	-100,00
Autres charges externes	2 594,45		24 825,84	65,54	(22 231,39)	-89,55
CREDIT-BAIL MOBILIER BLOOMEA			3 885,20	10,26	(3 885,20)	-100,00
LOCATIONS IMMOB SPA			4 308,00	11,37	(4 308,00)	-100,00
LOCATION TPE			34,67	0,09	(34,67)	-100,00
CHARGES LOCATIVES SPA			600,00	1,58	(600,00)	-100,00
MAINTENANCE GENERALE			9,84	0,03	(9,84)	-100,00
ASSURANCES MULTIRISQUES	(22,84)		803,62	2,12	(826,46)	-102,84
Autres assurances	(12,29)				(12,29)	
ASSURANCE PRET			486,75	1,28	(486,75)	-100,00
HONORAIRES	1 621,71		1 312,50	3,46	309,21	23,56
HONORAIRES DIVERS			1 470,01	3,88	(1 470,01)	-100,00
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX			994,77	2,63	(994,77)	-100,00
Rémun. interm. et honoraires			350,00	0,92	(350,00)	-100,00
PUBLICITES RELATIONS PUBLIQUES			5 270,95	13,91	(5 270,95)	-100,00
VOYAGES DEPLACEMENTS	811,66		2 531,76	6,68	(1 720,10)	-67,94
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICA			1 211,52	3,20	(1 211,52)	-100,00
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	196,21		1 377,36	3,64	(1 181,15)	-85,75
COMMISSIONS CB			178,89	0,47	(178,89)	-100,00
Valeur ajoutée produite	(2 594,45)		(13 989,38)	-36,93	11 394,93	81,45
Subventions	5 782,68				5 782,68	
AIDES A L'EMBAUCHE (PME/APPR)	5 782,68				5 782,68	

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	18,14		335,40	0,89	(317,26)	-94,59
Taxe sur les salaires			153,95	0,41	(153,95)	-100,00
TAXE APPRENTISSAGE			108,25	0,29	(108,25)	-100,00
PARTICIPATION DES EMPLOY CFP			33,70	0,09	(33,70)	-100,00
Partic.format.prof.cont.	18,14		39,50	0,10	(21,36)	-54,08
Impôts, taxes & versements assimilés autres			686,00	1,81	(686,00)	-100,00
CFE/CVAE			106,00	0,28	(106,00)	-100,00
AUTRES DROITS			580,00	1,53	(580,00)	-100,00
Salaires et traitements			33 084,11	87,34	(33 084,11)	-100,00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL			18 675,64	49,30	(18 675,64)	-100,00
CONGES PAYES			(4 676,52)	-12,35	4 676,52	100,00
Primes			291,15	0,77	(291,15)	-100,00
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			18 793,84	49,61	(18 793,84)	-100,00
Charges sociales			9 942,39	26,25	(9 942,39)	-100,00
Cotisations urssaf			542,87	1,43	(542,87)	-100,00
COTISATIONS URSSAF			6 128,77	16,18	(6 128,77)	-100,00
COTISATIONS MUTUELLE/PREVOY			269,94	0,71	(269,94)	-100,00
COTISATIONS RETRAITE			1 878,36	4,96	(1 878,36)	-100,00
CHARGES SCP			(605,36)	-1,60	605,36	100,00
AUTRE CHARGES PEI/PERCO			1 727,81	4,56	(1 727,81)	-100,00
Excédent brut d'exploitation	3 170,09		(58 037,28)	-153,2	61 207,37	105,46
Autres produits d'exploitation	0,84				0,84	
Prod. divers de gest.courante	0,84				0,84	
Dotations aux amortissements et provisions	4 830,22		10 545,35	27,84	(5 715,13)	-54,20
Compte n° 681120	4 830,22		10 545,35	27,84	(5 715,13)	-54,20
Autres charges de gestion courante			245,88	0,65	(245,88)	-100,00
Franchises brevets licence			245,35	0,65	(245,35)	-100,00
CHARGES DIVERSES GESTION COURA			0,53		(0,53)	-100,00
Résultat d'exploitation	(1 659,29)		(68 828,51)	-181,7	67 169,22	97,59
Charges financières			3 636,57	9,60	(3 636,57)	-100,00
INTERETS DES EMPRUNTS			614,08	1,62	(614,08)	-100,00
Agios Interets bancaires			3 022,49	7,98	(3 022,49)	-100,00
Résultat courant avant impôts	(1 659,29)		(72 465,08)	-191,3	70 805,79	97,71
Produits exceptionnels	30 541,51		274 951,81	725,83	(244 410,30)	-88,89
PRODUITS EX ANTERIEURS	641,51				641,51	
Prod.cess.Immob.corporelles	29 900,00		256 300,00	676,59	(226 400,00)	-88,33
Reprise amort. dérogatoires			18 651,81	49,24	(18 651,81)	-100,00
Charges exceptionnelles	20 920,39		150 638,74	397,66	(129 718,35)	-86,11
Vnc des immob. corp. cédées	20 920,39		8 946,49	23,62	11 973,90	133,84
Compte n° 675600			2 000,00	5,28	(2 000,00)	-100,00
Dotations aux amort. except.			139 692,25	368,77	(139 692,25)	-100,00
Résultat exceptionnel	9 621,12		124 313,07	328,17	(114 691,95)	-92,26

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Impôts sur les bénéfices	1 194,00		7 124,00	18,81	(5 930,00)	-83,24
Impôts sur les bénéfices	1 194,00		7 124,00	18,81	(5 930,00)	-83,24
Résultat de l'exercice	6 767,83		44 723,99	118,06	(37 956,16)	-84,87

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	28 900		11 658		28 900	11 658
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 900		11 658		28 900	11 658
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	30					30
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30					30
TOTAL		28 930		11 658		28 900	11 688

--	--

Chiffres clés de l'entreprise

	30/09/2024	30/09/2023	Variation N/N-1		30/09/2022
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires		37 881	(37 881)	-100,0	271 676
Marge commerciale % sur vente de marchandises		(15 468) N/S	15 468	-100,0	5 175 90,55
Marge brute de production % sur production		30 855 82,13	(30 855)	-100,0	249 492 93,81
Valeur ajoutée % sur CA	(2 594)	(13 989) -36,93	11 395	-81,45	153 950 56,67
Excédent brut d'exploitation % sur CA	3 170	(58 037) -153,21	61 207	-105,4	44 031 16,21
Résultat net comptable % sur CA	6 768	44 724 118,06	(37 956)	-84,87	(13 276) -4,89
Capacité d'autofinancement	2 618	(69 044)	71 662	-103,7	26 915
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	(6 044)	(14 781) (140,47)	8 737	-59,11	(3 369) (4,46)
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients	338,85	26,54			27,74

